

Fêtons l'Ontario 2020

En un coup d'œil

Fêtons l'Ontario appuie les festivals et les événements qui offrent aux visiteurs et aux résidents le meilleur du monde entier dans une seule province, 365 jours par année.

Objectifs du programme

Fêtons l'Ontario soutient les améliorations à la programmation d'événements nouveaux et existants qui attirent des touristes et les incitent à rester plus longtemps, créent des expériences inoubliables pour les visiteurs et soutiennent les collectivités partout en Ontario.

Les demandes doivent démontrer :

- Des améliorations à la programmation accroissant le nombre de touristes et les retombées en dépenses;
- Une stratégie visant à accroître la fréquentation touristique de l'événement et d'une justification fondée sur des données probantes expliquant les améliorations proposées à la programmation;
- Un accent fort sur le développement économique communautaire et régional;
- Des partenaires communautaires, commerciaux et touristiques confirmés qui vont encourager l'augmentation des dépenses et des séjours d'au moins une nuitée dans la collectivité qui accueille le festival ou l'événement;

- Forte capacité d'organisation et de leadership, ainsi que d'une capacité éprouvée à réaliser le projet.
- Une contribution au développement d'événements ruraux, nordiques, en dehors de la haute saison, francophones, et autochtones.

Définitions

- **Événement existant** : un événement, un festival ou une série d'activités publiques annuel ou biennal qui se déroule dans une période donnée de l'année et dont la programmation et la commercialisation spécifiques ont été conçues pour attirer les touristes, et qui a eu lieu en Ontario au moins une fois au cours des deux dernières années.
- **Nouvel événement** : événement qui répond à la définition précédente et qui tiendra son édition inaugurale ou est un événement qui ne s'est pas déroulé en Ontario au cours des deux dernières années.
- **Touriste** : personne (y compris une personne résidant en Ontario) qui parcourt 40 kilomètres ou plus (aller simple) ou qui traverse une frontière vers l'Ontario pour assister à un événement. Les personnes qui contribuent à un événement (p. ex., artistes, fournisseurs, vendeurs) ne sont pas considérées comme des touristes.

- Dans le cas d'événements existants, **les améliorations à la programmation** (dans le cadre du projet Fêtons l'Ontario) sont apportées à la programmation interactive, participative, expérientielle, fondée sur l'exposition ou la performance, ou l'ajout d'une nouvelle programmation qui répond directement aux intérêts des touristes.
- Dans le cas de nouveaux événements, **les améliorations à la programmation** correspondent à toute initiative de programmation qui répond directement aux intérêts des touristes.
- Un **projet Fêtons l'Ontario** (pour les événements existants) consiste à améliorer la programmation afin de rehausser l'expérience touristique. Un projet Fêtons l'Ontario vise à accroître la fréquentation touristique, les dépenses touristiques, les nuitées et le développement économique communautaire.

Un organisme admissible :

- Est établi en Ontario et possède un statut juridique d'un an ou plus en date du 1^{er} janvier 2020 (p. ex., organismes établis par la législation ou en vertu d'une loi; constitués en vertu d'une loi fédérale ou provinciale, dont des conseils de bande établis en vertu de la [Loi sur les Indiens](#) du Canada, ou d'autres organismes autochtones constitués en société).
- N'a pas manqué aux conditions d'une entente de subvention ou de prêt conclue avec un ministère ou un organisme du gouvernement de l'Ontario.

Un événement admissible:

- Se produit dans la province de l'Ontario.
- Est annuel ou biennal (dans le cas de nouveaux événements, aura lieu de nouveau).
- Doit se dérouler entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021.
- Est ouvert au grand public sans obligation d'être membre d'un club ou d'un groupe
- N'est pas de nature principalement commerciale (p. ex., foires et salons commerciaux, événements d'affaires, salons à l'intention des consommateurs, foires artisanales).
- N'est pas un symposium, une convention, une réunion, une conférence, un séminaire, une clinique ou un événement de remise de prix.
- Ne cherche pas à attirer uniquement un public d'intérêt particulier ou à recruter de nouveaux membres (p. ex., rassemblements religieux ou politiques et ateliers).
- N'est pas un événement sportif dont la programmation profite principalement aux participants à l'événement et qui n'est pas commercialisés pour attirer des touristes supplémentaires ou qui n'attire pas de touristes supplémentaires.
- **Remarque** : Les événements de la fête du Canada sont admissibles s'ils comportent au moins trois heures de programmation multiculturelle et satisfont à tous les autres critères d'admissibilité.

Date limite pour présenter une demande

Mardi 21 janvier 2020 à 17 h (HNE)

Personnes-ressources

- Nous encourageons fortement les demandeurs à consulter leurs conseillers touristiques avant de soumettre une demande.
- Événements dont les dépenses d'exploitation sont inférieures à un million de dollars, communiquez avec votre [conseiller touristique](#).
- Pour des services en français, communiquez avec [Safaa Zbib](#) au 647 823-7863.
- Événements dont les dépenses d'exploitation en espèces d'un million de dollars ou plus, communiquez avec [Luanne Smith](#) au 416 219-3950.

Soutien technique

Communiquez avec le service à la clientèle de Paiement de transfert Ontario :

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h (HNE)
- Toronto : 416 325-6691
- Sans frais : 1 855 216-3090
- ATS/téléimprimeur (pour les personnes malentendantes) : 416 325-3408 Sans frais : 1 800 268-7095
- Courriel : TPONCC@Ontario.ca

Processus de demande

Comment présenter une demande?

Les demandeurs doivent présenter une demande à travers le Système Paiement de transfert Ontario (PTO)

- Ce système donne accès à un guichet unique pour des renseignements en ligne sur les subventions, les demandes, la présentation d'une demande et les rapports.
- Nouveaux demandeurs : allez à [comment présenter une demande](#).
- Demandeurs possédant un compte : [Ouvrez une session](#).

Pour commencer

1. Discutez de vos projets avec votre [conseiller touristique](#).
2. Lisez le [Guide de présentation d'une demande Fêtons l'Ontario - 2020](#).
3. Rassemblez les documents nécessaires pour préparer votre demande (p. ex., plan de l'événement, budgets, états financiers précédents, mesures du rendement, données touristiques et justification).
4. Téléchargez le formulaire de demande de [PTO](#) et enregistrez vos modifications fréquemment.
5. Soumettez votre demande en incluant tous les documents obligatoires à travers le Système [PTO](#) avant la date limite

du programme.

Une fois que vous avez soumis votre demande

1. Une fois que vous avez soumis votre demande à l'aide de PTO, vous recevrez une confirmation par courriel. Si vous n'avez pas reçu d'avis de confirmation, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de PTO.
2. Les demandeurs seront informés du résultat par courriel au printemps 2020. Assurez-vous que les coordonnées de votre organisme sont mises à jour dans votre profil d'utilisateur du système PTO.

Conseils pour les demandeurs

- Commencez et soumettez votre demande tôt.
- Démontrez comment votre projet ou nouvel événement répond aux objectifs du programme Fêtons l'Ontario.
- Servez-vous de statistiques, de calculateurs de retombées économiques et de pratiques exemplaires de l'industrie pour justifier vos réponses.
- Ne soyez pas trop prometteur - soyez réaliste à propos des résultats.
- Passez en revue la liste de contrôle pour la présentation d'une demande afin de vous assurer que vous avez tenu compte de toutes les exigences.